

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 29.10.2018 de 9 heures 00 à 12 heures 00

Observations de M<sup>(1)</sup>

Néant - Aucune visite.

N. QUIEVREUX, C.E.

Permanence du 23.11.2018 de 14h à 17h.

Visite de MR SAVOLDI SAVOLDI le 23/11/2018.

Je fournirai des éléments et un argumentaires.  
afin que le préfet se positionne dans une démarche  
de principe de précaution Pour L'Humain et  
de refuser cette épandage notif et tueur pour l'humanité.

Habitat au 18 Rte de fermiers 02890 Montigny Lengrain.

Dominique Roboche Marie - fille Toulon, Nord point - 6  
le maître de l'ancien - non vérifiés connaître  
les jachères concernées par l'épandage de ces produits  
un peu inquiets sur leur composition, sachant que ce sont  
essentiellement des bombes chimiques.

M<sup>eur</sup> - YAKOVENKO Francis - 3 rue du Coquelet  
60123 - EMÉVILLE.

Très inquiet et trouve inadmissible que  
l'on épande des produits potentiellement toxiques  
sur des parcelles qui devraient être destinées  
à la production de produits sains.  
Cette pratique va à l'inverse de la valorisation  
des sols.

*[Signature]*